

# Le projet de l'établissement ou du service



*Conformément à l'article .....Chaque établissement doit rédiger ou actualiser tous les 5 ans.*

## ETABLISSEMENT CONCERNE

Tous les établissements et les services des secteurs du social, du médico-social et de la protection de l'enfance.

## PUBLIC CONCERNE

L'ensemble des professionnels des secteurs du social, du médico-social et de la protection de l'enfance.

## OBJECTIFS

- Comprendre les fondements et les caractéristiques d'un projet d'établissement ou de service (réglementaire, éthique et technique).
- Comprendre les enjeux de la définition et de la mise en œuvre d'un projet d'établissement face aux nouvelles formes de contractualisation.
- Connaître les fonctions principales d'un projet d'établissement et de service
- Connaître et s'appropriier le contenu type d'un projet d'établissement ou de service.
- Connaître la méthodologie d'élaboration d'un projet d'établissement ou de service.

## PROGRAMME

- Définir le projet de service : ce qu'il est, ce qu'il n'est pas.
- Définir précisément les fonctions principales d'un projet d'établissement et décliner les questionnements qu'elles impliquent.
- Préciser les éléments constitutifs d'un projet d'établissement ou de service.
- Présenter diverses démarches pour élaborer un projet : groupes de travail internes, examen des textes déjà produits, association des salariés ...

## ORGANISATION Et METHODES PEDAGOGIQUES

Formation Inter établissement et intra établissement

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse critique sur la base d'exemples concrets.

La pédagogie utilisée s'appuie sur l'expérience des participants et permet l'appropriation des concepts et outils proposés.

L'alternance des apports théoriques et exercices individuels ou de groupe permettra la transposition des outils dans les pratiques institutionnelles.

**Durée :** 2 jours

## DOCUMENTS FOURNIS

Bibliographie, diaporama de l'intervention, textes réglementaires...

## INTERVENANTS

Le CREA I Midi-Pyrénées possède une expérience importante, et est spécialisé dans le secteur du social, médico-social et sanitaire et protection de l'enfance.

Cette formation sera animée et coordonnée par un ou deux conseillers Techniques du CREA I, ayant une connaissance approfondie et actualisée des secteurs concernés, de leur réglementation, des établissements.

## CALENDRIER ET COUT

**Nous consulter**